

2023-1536

2024-01-16

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant les œufs entiers déshydratés en putréfaction RVD2023-01. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 01-13-2025, conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-01. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à [hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca](mailto:hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca). Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-1536  
2024-01-16

(Formula 2104 Pail)  
DEER-AWAY  
Répulsif contre le gros gibier concentré 2103

Formule 2104  
(utiliser SEULEMENT avec le concentré 2103)  
Bien remuer avant de mélanger!

**MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Peut causer de la sensibilisation. Évitez le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Évitez d'inhaler la poussière. NE PAS appliquer si vous êtes allergique aux oeufs. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Laver les mains, les bras et le visage avec de l'eau et de savon après l'utilisation.

Ne pas entreposer près de la nourriture ni contaminer les aliments pour les humains et les animaux.

En cas de déversement du concentré, diluer avec de l'eau et rincer.

NE PAS pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans les zones traitées tant que le produit pulvérisé n'est pas sec..

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application utilisé et des réglages du pulvérisateur.

**PROTÉGER CONTRE LE GEL**

En cas de gel, laisser le concentré atteindre la température de la pièce et bien remuer avant de l'utiliser.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE FEUILLET EXPLICATIF AVANT L'UTILISATION

AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL

À UTILISER SEULEMENT AVEC LE CONCENTRÉ 2103

CONTENU NET: 2,40 L

Donne VINGT LITRES de solution

(après avoir été mélangé avec de l'eau et le Concentré 2103)

CONTENU NET: 9,60 L

Donne QUATRE-VINGT LITRES de solution

(après avoir été mélangé avec de l'eau et le Concentré 2103)

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires

Woodstream Canada Corporation

Unit 1, 25 Bramtree Court, Brampton, ON L6S 6G2 Tel: (800) 800-1819

(Formule 2103 Pail)

DEER-AWAY

Répulsif contre le gros gibier concentré 2103

2023-1536  
2024-01-16

Pour éloigner le cerf à queue noire (cerf-mulet), le cerf de Virginie et l'élan de Roosevelt qui broutent ou déracinent les jeunes plants des conifères. Eloigne aussi le cerf de Virginie des arbustes ornementaux et des arbres fruitiers homologués.

COMMERCIAL

NO D'HOMOLOGATION 17667 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: solides d'oeufs entiers pourris: 37,0%  
Avertissement, contient l'allergène oeufs

Bien remuer avant de mélanger

CONTENU NET:

2,55 L (ou 10,20 L)

Donne VINGT LITRES de solution (après avoir été mélangé avec de l'eau et la Formule 2104)

Donne QUATRE-VINGT LITRES de solution (après avoir été mélangé avec de l'eau et la Formule 2104)

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE FEUILLET EXPLICATIF CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL

À UTILISER SEULEMENT AVEC LA FORMULE 2104.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Peut causer de la sensibilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter d'inhaler la poussière. NE PAS appliquer si vous êtes allergique aux oeufs. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Laver les mains, les bras et le visage avec de l'eau et du savon après l'utilisation. Ne pas entreposer près de la nourriture ni contaminer les aliments pour les humains et les animaux. En cas de déversement du concentré, diluer avec de l'eau et rincer.

NE PAS pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans les zones traitées tant que le produit pulvérisé n'est pas sec..

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application utilisé et des réglages du pulvérisateur.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

2023-1536

2024-01-16

3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**PREMIERS SOINS:** En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

Woodstream Canada Corporation  
Unit 1, 25 Bramtree Court, Brampton, ON L6S 6G2  
Tel: (800) 800-1819

2023-1536  
2024-01-16

(Box)

Protection éprouvée pour plantes, arbres et arbustes

DEER-AWAY

Répulsif Contre le gros gibier concentré 2103

Pour éloigner le cerf à queue noire (cerf-mulet), le cerf de Virginie et l'élan de Roosevelt qui broutent ou déracinent les jeunes plants de conifères. Éloigne aussi le cerf de Virginie des arbustes ornementaux et des arbres fruitiers homologués.

NÉCESSAIRE POUR VINGT LITRES DE SOLUTION LIQUIDE À PULVÉRISER

Pour traiter 300 - 360 arbustes ornementaux de 120 cm de haut

NÉCESSAIRE POUR QUATRE-VINGT LITRES DE SOLUTION À PULVÉRISER

Pour traiter 1200 – 1400 arbustes ornementaux de 120 cm de haut

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE FEUILLET EXPLICATIF CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL

NO D'HOMOLOGATION 17667 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: solides d'oeufs entiers pourris: 37,0%

Avertissement, contient l'allergène oeufs

Brevet canadien No. 1 048 408

Brevets américains Nos. 3 980 773/ 4 065 5761/ 4 065 577

Concentré: le nécessaire au complet donne VINGT LITRE (après avoir mélangé le concentré 2103 et la formule 2104 avec de l'eau)

Concentré: le nécessaire au complet donne QUATRE-VINGT LITRE (après avoir mélangé le concentré 2103 et la formule 2104 avec de l'eau)

CONTENU NET:

2,55 litres de concentré 2103

2,40 litres de formule 2104

CONTENU NET:

10,20 litres de concentré 2103

9,60 litres de formule 2104

Woodstream Canada Corporation

Unit 1, 25 Bramtree Court, Brampton, ON L6S 6G2

Tel: (800) 800-1819

2023-1536

2024-01-16

DEER-AWAY

Répulsif contre le gros gibier

**MISES EN GARDE:** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Peut causer de la sensibilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter d'inhaler la poussière. NE PAS appliquer si vous êtes allergique aux oeufs. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Laver les mains, les bras et le visage avec de l'eau et du savon après l'utilisation. Ne pas entreposer près de la nourriture ni contaminer les aliments pour les humains et les animaux. En cas de déversement du concentré, diluer avec de l'eau et rincer.

NE PAS pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans les zones traitées tant que le produit pulvérisé n'est pas sec..

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application utilisé et des réglages du pulvérisateur.

**MODE D'EMPLOI:** Voir le feuillet explicatif ci-joint pour les directives de mélange et de dilution.

Conserver à la température de la pièce. Protéger contre la chaleur et le gel.

NE PAS appliquer sur un plan d'eau.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

#### **PLANTES:**

**If, pin écossais, thuya occidental, sapin de Douglas, pometier ornemental, sapin du Canada, chèvrefeuille:**

Appliquer sur la pousse émanant de la cime jusqu'à saturation de celle-ci. Dans le cas d'arbres plus grands, appliquer DEER-AWAY Répulsif Contre le gros gibier seulement sur les branches latérales à la portée des animaux. Répéter au besoin.

#### **Arbustes ornementaux:**

Il n'est pas recommandé d'utiliser DEER-AWAY Répulsif Contre le gros gibier lors du bourgeonnement ou de la floraison car les feuilles peuvent être abîmées et les pétales peuvent tomber.

#### **Arbustes fruitiers:**

Utiliser sur des arbres fruitiers et non porteurs de fruits. Sur les arbres fruitiers, utiliser avant la floraison et la pousse des feuilles et/ou après la récolte.

#### **Jeunes plants de conifères:**

Les jeunes plants à protéger contre le broutement hivernal et les semis en pépinière et en serre doivent être à l'état dormant et capables de résister au gel avant d'être traités.

N.B. Le brunissement et la chute des vieilles aiguilles peuvent se produire sur certaines espèces de conifères après l'utilisation de ce produit.

2023-1536  
2024-01-16

**Plantation établies, pépinières et serres:**

Voir le feuillet explicatif à l'intérieur.

**NE PAS APPLIQUER SUR LES RÉCOLTES COMESTIBLES.**

**ÉLIMINATION:**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**PREMIERS SOINS:** En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

2023-1536

2024-01-16

(Instruction Sheet)

PROTECTION ÉPROUVÉE

Pour plantes, arbres et arbustes

DEER-AWAY

Répulsif contre le gros gibier concentré 2103

Pour éloigner le cerf à queue noire (cerf-mulet), le cerf de Virginie et l'élan de Roosevelt qui broutent ou déracinent les jeunes plants de conifères. Éloigne aussi le cerf de Virginie des arbustes ornementaux et des arbres fruitiers homologués.

COMMERICAL

LIRE L'ÉTIQUETTE LE FEUILLET EXPLICATIF CI-JOINT AVANT

L'UTILISATION

AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL

NO D'HOMOLOGATION 17667 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: solides d'oeufs entiers pourris: 37,0%

Avertissement, contient l'allergène oeufs

Brevet canadien No. 1 048 408

Brevets américains Nos. 3 980 773/ 4 065 576/ 4 065 577

Woodstream Canada Corporation

Unit 1, 25 Bramtree Court, Brampton, ON L6S 6G2 Tel: (800) 800-1819

#### **PLANTES:**

**Ne pas utiliser sur des récoltes comestibles.**

Voir les instructions particulières pour l'application sur les arbres fruitiers.

**If, pin écossais, thuya occidental, sapin de Douglas, pommier ornemental, sapin de Canada, chèvrefeuille:**

Appliquer sur la pousse émanant de la cime jusqu'à saturation de celle-ci. Dans le cas d'arbres plus grands, appliquer DEER-AWAY Répulsif contre le gros gibier seulement sur les branches latérales à la portée des animaux. Répéter au besoin.

**Arbustes ornementaux:**

Il n'est pas recommandé d'utiliser DEER-AWAY Répulsif contre le gros gibier lors du bourgeonnement ou de la floraison puisque les feuilles peuvent être abimées et les pétales peuvent tomber.

**Arbres fruitiers:**

Utiliser sur des arbres fruitiers et non porteurs de fruits. Sur les arbres fruitiers, utiliser avant la floraison et la pousse des feuilles et/ou après la récolte.

**Jeunes plants de conifères:**

2023-1536  
2024-01-16

Les jeunes plants à protéger contre le broutement hivernal et les semis en pépinière et en serre doivent être à l'état dormant et capables de résister au gel avant d'être traités. N.B. Le brunissement et la chute des vieilles aiguilles peuvent se produire sur certaines espèces de conifères après l'utilisation de ce produit.

**PREMIERS SOINS:** En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

**MISES EN GARDE:** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Peut causer de la sensibilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter d'inhaler la poussière. NE PAS appliquer si vous êtes allergique aux oeufs. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Laver les mains, les bras et le visage avec de l'eau et du savon après l'utilisation. Ne pas entreposer près de la nourriture ni contaminer les aliments pour les humains et les animaux. En cas de déversement du concentré, diluer avec de l'eau et rincer.

NE PAS pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans les zones traitées tant que le produit pulvérisé n'est pas sec..

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application utilisé et des réglages du pulvérisateur.

**MODE D'EMPLOI:** Utiliser tel qu'indiqué dans le présent feuillet.

**Garder à la température ambiante.** Protéger contre la chaleur et le gel.

NE PAS appliquer sur un plan d'eau.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**DIRECTIVES:** Pétrissage ou mélange et dilution.

N.B.: Les contenants individuels ne sont pas remplis à leur pleine capacité mais selon leur poids.

**Diluer avant l'utilisation directives:** Le concentré 2103 doit être mélangé avec la formule 2104 et de l'eau pour produire une solution prête à la pulvérisation. Lire toutes les instructions avant de faire le

2023-1536  
2024-01-16

mélange. Bien pétrir ou remuer individuellement chaque ingrédient avant de faire le mélange. Avant de diluer, bien remuer individuellement le contenu de chaque contenant. Si le concentré 2103 a fait une croûte durant le transport et le temps de repos, briser cette croûte avec un couteau ou un tournevis et remuer jusqu'à consistance homogène.

**Pour faire 20 litres de solution prête à la pulvérisation:**

1. Vider tout le contenu de la bouteille de concentré 2103 dans un contenant approprié. Ajouter 15 litres d'eau chaude et bien mélanger.
2. Ajouter tout le contenu du pot de formule 2104. Bien mélanger.

**Pour faire 80 litres de solution prête à la pulvérisation:**

1. Vider tout le contenu de la bouteille de concentré 2103 dans un contenant approprié. Ajouter 60 litres d'eau chaude et bien mélanger.
2. Ajouter tout le contenu du pot de formule 2104. Bien mélanger.

**Pour préparer moins de solution:**

1. Bien remuer individuellement chaque contenant tel qu'expliqué précédemment.
2. Mélanger une partie de concentré 2103, une partie de la formule 2104 et 6 parties d'eau. Bien mélanger.

**Utiliser sans tarder après le mélange:** La solution mélangée se détériore rapidement à une température au-dessus de 5° C. Ne pas conserver plus d'une journée. Jeter la solution non utilisée.

**Entretien du pulvérisateur:** Nettoyer à l'eau froide immédiatement après usage.

**Fermer hermétiquement pour l'entreposage:** S'il y a lieu de conserver une partie des ingrédients non mélangés en vue d'une application ultérieure, fermer les contenants hermétiquement afin de prévenir l'évaporation.

## **MÉTHODE D'APPLICATION**

**Avant de faire l'application, lire les directives attentivement.**

Appliquer la solution mélangée DEER-AWAY Répulsif contre le gros gibier sur toutes les parties des plantes susceptibles d'être broutées.

Appliquer seulement dans la forme diluée tel qu'indiqué. Ne pas appliquer excessivement sur les jeunes plants. Les mélanges ou les applications successives de DEER-AWAY Répulsif contre le gros gibier et de TMTD (thirame) peuvent réduire la capacité répulsive en hiver.

**Ce produit n'est pas approuvé pour être appliqué sur les récoltes comestibles.** Voir les directives pour applications sur les arbres fruitiers.

**CALENDRIER DU TRAITEMENT:** Pour protéger contre le broutement hivernal, appliquer le répulsif au début du broutement. Si le broutement se poursuit au-delà de deux mois, on peut traiter à nouveau les jeunes plants.

Pour protéger contre le broutement des nouvelles pousses au printemps, appliquer au début du broutement mais de préférence après bourgeonnement et avant que les Nouvelles pousses dépassent 2,5 cm de long. Ne pas retraiter les nouvelles pousses.

Si le broutement printanier atteint des proportions inacceptables avant le bourgeonnement, on peut appliquer le répulsif sur les bourgeons non ouverts, mais il faut l'appliquer à nouveau quand les nouvelles pousses ont en moyenne 10 cm de long si le broutement persiste.

2023-1536  
2024-01-16

**CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES:** Appliquer seulement sur des plants secs et seulement dans des conditions favorisant le séchage rapide de la solution (vent léger, temps doux et sec, faible humidité relative). Si le traitement se fait sur des plants humides ou dans des conditions météorologiques d'humidité, de froid, de brouillard, de bruine, de pluie ou de gel avant que la solution n'ait le temps de sécher, la protection peut être amoindrie ou complètement annulée.

**ÉLIMINATION:**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ENTRETIEN DU MATÉRIEL:** Jeter sans tarder le reste de la solution. Rincer à fond le matériel de pulvérisation à l'eau froide immédiatement après son utilisation. Éviter de contaminer l'eau lors du nettoyage du matériel et de l'élimination des déchets.

**PLANTATIONS ÉTABLIES:** Pour les jeunes plants individuels, se servir d'un pulvérisateur de jardin pressurisé manuel ou porté si le dos. Positionner verticalement l'ajutage de la baguette de pulvérisation à environ 25 cm au-dessus de la pousse émanant de la cime. Sur les conifères, vaporiser la cime et le premier verticille jusqu'à saturation. Deux litres du mélange dilué DEER-AWAY Répulsif contre le gros gibier doivent être appliqués pour 200 plants mesurant 60 à 120 cm de haut. Traiter chaque plant.

**PÉPINIÈRES ET SERRES:** Se servir du réservoir pressurisé et de la perche de pulvérisation; vaporiser au complet les plants jusqu'à saturation au moyen du bon réglage de la pression du réservoir, de la grosseur des ajutages, de leur nombre et de leur ouverture, de la hauteur de la perche de pulvérisation au-dessus des semis et de la vitesse de balayage. Ceci donnera environ 2 mL de solution par plant. Les semis de pépinières et de serres doivent être traités aussi proche que possible du moment de les repiquer à l'extérieur en vue d'une protection maximale contre le broutement. Traiter à nouveau avant le repiquage s'il s'est écoulé plus de six semaines entre la première application et le repiquage des semis.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.